

# MASTER2 SANTÉ PUBLIQUE PA.RECHERCHE ET INNOVATION EN SOINS

## RÉSUMÉ DE LA FORMATION

**Type de diplôme :** Master (LMD)

**Domaine :** Sciences, Technologies, Santé

**Mention :** SANTÉ PUBLIQUE

**Nature de la formation :** Mention

**Niveau d'étude visé :** BAC +5

**Composante :**

UFR de santé, médecine et biologie humaine

## Objectifs

Le but de cette 2ème année de master est d'accompagner, faciliter, et valoriser l'innovation des professionnels de terrain dans le domaine du soin (voire des patients), individuellement et collectivement.

Cette formation ambitionne de donner aux titulaires du master (étudiants, professionnels de santé, patients et acteurs industriels, mutualistes et assuranciers) une compréhension de la dimension de soins et des méthodologies de la recherche et de l'innovation s'y rapportant selon une multi-référentialité méthodologique. Elle doit permettre de proposer des personnes aptes à soutenir l'innovation et la recherche qui répondent à une utilité professionnelle et sociale en adéquation avec la transformation du système de santé.

## Compétences visées

Quatre compétences majeures sont convoquées.

- \* Compétence 1 : Comprendre et analyser la place de la recherche et de l'innovation en soin
- \* Compétence 2 : Choisir un type de recherche en soin ou un type d'innovation selon la problématique et la question de recherche ou l'idée d'innovation
- \* Compétence 3 : Rédiger, tester et mettre en œuvre un projet (protocole de recherche et projet d'innovation)
- \* Compétence 4 : Soutenir la dynamique d'équipe, promouvoir, valoriser une recherche ou une innovation et définir son projet professionnel

## Organisation

La formation se déroulera sur 1 an de janvier à correspondant à 450 heures dont 120 heures de présentiel. Elle comprend un stage obligatoire (dont le travail pourra être réalisé à distance) et qui donnera lieu à l'établissement d'une convention de stage. Le rythme de la formation est hybride, il comprend du distanciel (cours en ligne, visioconférences) et du présentiel : 4 séminaires en présentiel sont programmés selon le calendrier prévisionnel.

Conditions techniques d'accès à la formation :

Le stagiaire s'assure que son équipement multimédia est fonctionnel pour les cours : PC, connexion internet (ADSL 512 minimum) webcam, réception son audio/vidéo.

Moyens pédagogiques : Cours en ligne médiatisés interactifs, polycopies téléchargeables, séquences auto-évaluation, Focus Vidéo, Documents et liens internet, visio-conférences internationales, supports powerpoint.

Moyens techniques : Plateforme de cours en ligne. Outils de messagerie, forums, classe virtuelle par vidéo, conférence, espace de discussion en ligne tchat sur toute la période de formation -

accompagnement tutoral en ligne pour le suivi individuel des stagiaires.

## Programme :

**Compétence 1** : comprendre et analyser la place de la recherche et de l'innovation en soin (4 UE obligatoires 20 ECTS)

- \* UE 1 : le soin : concept et épistémologie
- \* UE 2 : Histoire des sciences – le soin comme objet de recherche et d'innovation
- \* UE 3 : Lecture du soin selon une approche clinique, de santé publique et de sciences humaines et sociales
- \* UE 4 : Recherche, innovation et méthodologie interdisciplinaire

**Compétence 2** : choisir un type de recherche en soin ou un type d'innovation selon la problématique et la question de recherche ou l'idée d'innovation (4 UE obligatoires 20 ECTS)

- \* UE 5 : Champs des possibles en matière de types de recherche et d'innovation
- \* UE 6 : Revue de littérature et problématique
- \* UE 7 : Programme de recherche mixte au service d'une problématique (1)
- \* UE 8 : Programme de recherche mixte au service d'une problématique (2)

**Compétence 3** : Rédiger, tester et mettre en oeuvre un projet (protocole de recherche et projet d'innovation) (2 UE obligatoires 10 ECTS)

- \* UE 9 : Rédaction d'un protocole de recherche (cours théoriques) ou d'innovation en soin
- \* UE 10 : Rédaction d'un protocole de recherche ou d'innovation en soin (en pratique en lieu et place du mémoire)

**Compétence 4** : Soutenir la dynamique d'équipe, promouvoir, valoriser une recherche, une innovation et définir son projet professionnel (2 UE à choisir dans la liste 10 ECTS)

- \* UE 11 : Innovation et technologie
- \* UE 12 : Trouver des financements
- \* UE 13 : La pensée et le raisonnement clinique
- \* UE 14 : La recherche infirmière et paramédicale
- \* UE 15 : Statistique avancée
- \* UE 16 : Idée, présentation et recherche
- \* UE 17 : Communications orales, écrites et affichées
- \* UE 18 : Recherche participative, recherche communautaire
- \* UE 19 : Protection des idées
- \* UE 20 : La pensée infirmière

## Stages et projets tutorés

**Nature des travaux demandés au stagiaire et temps estimé pour les réaliser :**

Travaux individuels, travaux de groupe et exposés oraux (au cours des séminaires en présentiel), stage. Le temps estimé pour leur réalisation est d'environ 330 heures.

Le stage doit être réalisé au sein d'une équipe de recherche ou d'un laboratoire ou d'une entreprise ou d'un hôpital ou d'une structure médico-sociale dans un temps minimal de 5 jours.

## Contrôle des connaissances

Évaluations formatives permettant au tuteur d'apprécier la progression des apprentissages du stagiaire, contrôle continu avec mémoire de recherche.

Pour l'obtention du diplôme Master 2 Santé publique, Recherche et innovation en soin visé, le candidat se présentera à l'ensemble des épreuves prévues.

## Conditions d'admission

Master 1 en Santé ou équivalent ou VAP.

## Modalités de candidature

Candidatez sur [ecandidat](https://ecandidat.com).

## Droits de scolarité

Coût de la formation et droits d'inscription pour les étudiants

- \* Droits d'inscription à l'Université Sorbonne Paris Nord : ils s'élèvent environ à 250€ par année universitaire.
- \* Coût des UE : une Unité d'enseignement individuellement prise dans le cadre de la formation continue est facturée à 450€.
- \* Coût de la formation : Le montant de la formation s'élève à 5 000€ lorsqu'il est assuré par les organismes de formation continue ou l'employeur, et à 3 500€ lorsqu'il est assuré individuellement ou par Pôle Emploi.
- \* Une négociation pourrait être envisagée dans le cadre de partenariat entre l'université Paris 13 et les universités étrangères lorsque qu'un groupe conséquent d'étudiants envisagent de s'inscrire.

## Poursuite d'études

Les étudiants inscrits en M2 RIS pourront poursuivre des études doctorales

- au niveau de l'université Sorbonne Paris Nord : en Santé Publique ou en Sciences de l'éducation voire dans certaines conditions en sociologie (au sein des laboratoires habilités)
- au niveau de la Comue dans l'une ou l'autre des disciplines en santé (épidémiologie pour exemple).
- au niveau international, dans le cadre d'une co-tutelle avec des universités étrangères (faculté des sciences infirmières pour exemple) .

A noter que les universités outre atlantique ont bien montré l'intérêt social de rendre accessible à des patients-chercheurs une formation doctorale.

## Insertion professionnelle

Au terme de cette formation, les participants pourront prétendre :

- \* à un poste de coordinateur de la recherche en soin. A titre d'exemple :
  - De plus en plus de CHU ouvrent de tels postes de coordinateur de recherche paramédicale. Ces coordinateurs ont pour fonction d'aider les professionnels paramédicaux à effectuer des travaux de recherche dans des équipes (exemple de fiche de poste en encadré)
  - Dans les structures associatives par exemple de recherche ou de patients (exemple de fiche de poste en encadré) ou dans le secteur de l'humanitaire (Médecins sans Frontières, Médecin du Monde, Handicap International,...) qui contribue de plus en plus à conception et mise en oeuvre de recherche ou qui s'avère le terreau fertile d'innovations.
  - Dans différents secteurs d'études, évaluation et prospectives dans le domaine associatif.
    - \* à un poste équivalent ingénieur dans les départements recherche et prospective, innovation dans le domaine privé de l'industrie pharmaceutique des produits de santé et des équipements technologiques en santé, à titre d'exemple dans un département de R&D.
    - \* à un poste de « clinicien-chercheur », de « praticien clinicien(ne)-chercheur » au sein d'établissement de soin, à titre d'exemple infirmière experte en plaies et cicatrisations (exemple à l'institut Curie)
    - \* à un poste d'assistant de recherche clinique, ou d'ingénieur d'étude pour une mission donnée (voir encadré des missions proposées par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche)
    - \* et un bassin d'emploi non négligeable concerne le secteur des mutuelles, des assurances.

Au terme de cette formation, les étudiants pourront sur la base des compétences acquises et en relation avec les professionnels des structures dans lesquels ils exerceront, participer à :

- \* Mener une veille scientifique et de la littérature scientifique sur la méthodologie de la recherche et innovation en soin ; implanter un dispositif d'informations dans les milieux professionnels pour recenser les

attentes, besoins en matière de recherche et d'innovation en soin

\* Analyser les besoins d'études, de recherches et d'innovation à partir d'événements, d'expériences, de questionnements professionnels et d'usagers; d'institution de santé et de milieux industriels

\* Répondre à des appels à projets de recherche ou d'innovation dans plusieurs champs comme celui de clinique, technologie, de la santé publique et des sciences humaines appliquées au soin comme les PHRIP, PREPS, ou les appels spécifiques dans le domaine de la cancérologie pour exemple

\* Mettre en oeuvre des recherches quel que soit leur type en promouvant des études collaboratives, interdisciplinaires, communautaires

\* Promouvoir les relations entre la recherche et les milieux professionnels afin de favoriser la conduite de travaux à fort degré d'utilité professionnelle et sociale; soutenir l'implication de groupes constitués

pour conduire la recherche et l'innovation

\* Valoriser les résultats de la recherche et de l'innovation en soin

\* Contribuer à l'enseignement à la recherche et à l'innovation dans les formations initiales et continues

\* Offrir, un contexte organisationnel favorable à l'éclosion et à l'insertion de la recherche et de l'innovation en soin

\* Créer les conditions de son auto-formation dans les champs de la méthodologie de recherche et de l'innovation en soin.

## Contact(s) administratif(s)

### Rémi GAGNAYRE

Responsable de la mention de Santé Publique

 [remi.gagnayre@univ-paris13.fr](mailto:remi.gagnayre@univ-paris13.fr)

### Aurore MARGAT

Responsable du parcours

 [aurore.margat@univ-paris13.fr](mailto:aurore.margat@univ-paris13.fr)

### Ana Railka OLIVEIRA


Coordonnatrice pédagogique du Master 2 Recherche et Innovation en Soins

 [anarailka.oliveirakumakura@univ-paris13.fr](mailto:anarailka.oliveirakumakura@univ-paris13.fr)

## Contact(s) administratif(s)

### Contact validation des acquis

Tel. 01 49 40 37 04

 [svap-cfc@univ-paris13.fr](mailto:svap-cfc@univ-paris13.fr)

### Contact formation continue

Tel. 01 49 40 37 64

 [acc-cfc@univ-paris13.fr](mailto:acc-cfc@univ-paris13.fr)

[Site Internet du CeDIP](#)

## Contact(s) administratif(s)

### Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant (Campus de Bobigny)

Tel. 01 48 38 88 38

 [orientationbobigny.voie@univ-paris13.fr](mailto:orientationbobigny.voie@univ-paris13.fr)

[Site Internet VOIE](#)